L'eau du robinet de l'Ontario : fiable et sûre

Saviez-vous que l'eau du robinet de l'Ontario est l'une des meilleures du monde?

De bonne qualité et fiable, l'eau du robinet de l'Ontario est une eau que vous pouvez boire en toute confiance.

Comment protège-t-on l'eau potable de l'Ontario?

L'Ontario est dotée d'un excellent système de protection de l'eau potable. De la source au robinet, l'eau potable de l'Ontario est régie par des règles claires et strictes et doit répondre à des normes rigoureuses.

Les personnes qui travaillent dans les réseaux d'eau potable ont suivi une formation qui répond à des normes professionnelles élevées. Des techniciens spécialisés du ministère de l'Environnement inspectent tous les réseaux d'eau potable municipaux au moins une fois par an. L'inspecteur en chef de l'eau potable publie chaque année les résultats de ces inspections dans un rapport sur la qualité de l'eau potable. En 2010-2011 :

- plus de 639 000 échantillons d'eau provenant de réseaux d'eau potable ontariens ont été analysés;
- 99,87 pour cent des analyses de l'eau provenant de réseaux municipaux d'eau potable répondaient aux normes strictes de la province.

Pour savoir comment l'eau potable de l'Ontario continue de répondre aux normes strictes de la province, voir le **Rapport annuel de l'inspecteur en chef de l'eau potable**.

D'où vient l'eau potable?

L'eau potable de l'Ontario provient généralement des lacs, des rivières et des puits.

Les Grands Lacs renferment 95 pour cent des réserves d'eau douce de surface de l'Amérique du Nord. La plupart des habitants de l'Ontario obtiennent leur eau potable des Grands Lacs.

La **carte de la qualité de l'eau potable** indique quels lacs, rivières et puits d'eau alimentent en eau les localités de la province.

Quel traitement subit l'eau potable?

- **Première étape :** On prélève l'eau d'une rivière, d'un lac ou d'un puits.
- **Deuxième étape :** On verse des substances dans l'eau pour que les particules s'amalgament. Les

PIBS 8915f

Ontario

particules tombent au fond de l'eau puis sont retirées.

- **Troisième étape :** On passe l'eau à travers un filtre de sable, de gravier, de charbon de bois ou de membrane pour extraire d'autres particules.
- **Quatrième étape :** On désinfecte l'eau avec du chlore. L'eau que l'on boit contient encore un peu de chlore.

L'eau est traitée ainsi dans la plupart des réseaux de traitement d'eau potable. Cliquez sur la **carte de la qualité de l'eau potable** pour savoir comment l'eau est traitée dans les diverses localités de la province.

Que puis-je faire si je doute de la qualité de l'eau du robinet?

Si vous recevez votre eau d'une municipalité, **contactez le bureau municipal**. Les coordonnées des bureaux municipaux sont dans les pages bleues de l'annuaire téléphonique. Sinon, **contactez le bureau de santé de votre localité**.

Les logements construits avant les années 1950 risquent d'avoir des tuyaux et des conduites de branchement en plomb. Pour en savoir plus, on consulte les renseignements sur **le plomb et l'eau potable** et **l'analyse de la teneur en plomb de l'eau du robinet**.

Comment puis-je protéger l'eau potable de l'Ontario?

En buvant de l'eau du robinet, vous contribuez à réduire les déchets et vous économisez de l'argent. Voici quelques conseils :

- Quand vous sortez, emportez une gourde d'eau et remplissez-la gratuitement partout où vous voyez l'insigne Blue W du programme **Blue W** (commerces, entreprises, lieux publics).
- Plutôt que de laisser l'eau du robinet couler pour la refroidir, gardez un pichet d'eau au réfrigérateur ou mettez des glaçons dans votre verre d'eau.
- Ne déversez ni peinture, ni huile, ni d'autres déchets dans une bouche d'égout. Lavez votre véhicule au lave-auto, pas sur l'allée de garage.

Cartes d'information multilingues pour les nouveaux arrivants en Ontario

Connaissez-vous des gens dans votre collectivité qui voudraient s'informer sur la qualité de l'eau potable de l'Ontario?

Cliquez sur les cartes pour les agrandir. Pour obtenir une carte gratuitement, appelez le Centre d'information du ministère de l'Environnement au 1 800 565-4923 (sans frais) ou au 416 325-4000 (de Toronto).

Français

Anglais

Arabe

Chinois

Espagnol

Gujarati

Pendjabi

Russe

Tagalog

Tamil

Urdu